



RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Amiens, le 24 septembre 2019

Monsieur Philippe CAROSONE
Madame Jeanne FOICHE

Inspecteurs d'Académie-Inspecteurs Pédagogiques
Régionaux de sciences de la vie et de la Terre

à

Mesdames, Messieurs les Professeurs de sciences
de la vie et de la Terre

S/C de Madame, Monsieur le Chef d'établissement

Rectorat

Inspection Pédagogique Régionale

Objet : Lettre de rentrée

Philippe CAROSONE
Jeanne FOICHE

Inspecteurs d'Académie-
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux
de sciences de la vie et de la Terre

Mél.
philippe.carosone@ac-amiens.fr
jeanne.foiche@ac-amiens.fr

Secrétariat des IA-IPR
Tél. 03 22 82 39 70
Mél. ce.ipr@ac-amiens.fr

20, boulevard
d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens cedex 9

Horaires d'accueil du public
et d'accueil téléphonique :
du lundi au vendredi
de 8h00 à 12h30
et de 14h00 à 17h00

Préambule commun à toutes les disciplines

Cette nouvelle année scolaire est marquée par la mise en œuvre de la loi pour une École de la Confiance. Elle voit l'entrée en vigueur de la réforme des lycées avec notamment l'apparition des premières épreuves de contrôle continu dans le cadre du BAC 2021.

Les corps d'inspection tiennent à vous remercier pour le travail déjà bien engagé lors de la précédente année scolaire. Les nombreux projets ont dynamisé les actions pédagogiques des établissements scolaires de l'académie et ont ainsi participé pleinement à la réussite des élèves. Au-delà de vos missions, vous contribuez activement à la construction des savoirs et à la transmission des valeurs essentielles pour vivre en société.

Avec la mise en œuvre des PIAL (Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés), l'inclusion scolaire est plus que jamais une priorité pour toute la communauté éducative. Elle vise à améliorer la qualité de la scolarisation des élèves en situation de handicap, notamment par le renforcement de la coopération des acteurs qui interviennent auprès de l'élève et un meilleur accompagnement des familles.

La publication au BO (Bulletin Officiel) du 29 août 2019 de la circulaire sur la transition écologique rappelle que l'École est un acteur privilégié dans l'éducation au développement durable (EDD), d'une part en assurant cette éducation et d'autre part, en permettant de conjuguer les gestes quotidiens des élèves et des personnels. L'école est un lieu où s'apprend l'engagement en la matière.

Enfin, la lutte contre toutes les formes de discrimination et de harcèlement doit demeurer une priorité.

L'ensemble des IA-IPR vous assure de tout son soutien et de toute sa confiance dans cette mission, qui est un enjeu national pour faire vivre les valeurs de la République au sein de notre École.

Chères et chers collègues,

Nous vous souhaitons, ainsi qu'au personnel technique de laboratoire, une excellente rentrée et adressons nos vœux de bienvenue aux collègues qui rejoignent notre académie.

Cette lettre de rentrée est pour nous l'occasion de vous apporter quelques informations ou précisions pour l'année scolaire 2019/2020 sur :

- l'organisation de l'inspection pédagogique régionale en SVT,
- l'enseignement des sciences de la vie et de la Terre au service de la réussite des élèves,
- les examens, évaluations et concours,
- l'offre de formation,
- et le PPCR, parcours professionnel, carrière et rémunération.

1. Organisation de l'inspection pédagogique régionale en SVT et communication

Nous assurerons conjointement le traitement de l'ensemble des dossiers de la discipline cependant, vous voudrez bien vous adresser préférentiellement :

- à M. CAROSONE, si vous enseignez dans un des bassins d'éducation suivants : Laon-Hirson, Saint-Quentin-Chauny, Sud-Aisne, Oise centrale, Oise occidentale, et pour les dossiers suivants : ECE, éducation au développement durable, scolarisation des élèves à besoin pédagogique particulier, éducation prioritaire ;
- à Mme FOICHE, si vous enseignez dans un des bassins d'éducation suivants : Amiens, Picardie Maritime, Santerre-Somme, Oise orientale, et pour les dossiers suivants : olympiades académiques, éducation à la santé et à la citoyenneté, évaluation académique de sciences en collège, DNL, EIST.

Mme Magali LANAUD, du collège Marcel Pagnol à Betz, Mme Coralie MORAMBERT, du lycée Boucher de Perthes à Abbeville et Mme Hélène RABOUT, du collège Louise Michel à Villeneuve-St-Germain, chargées de missions d'inspection, nous seconderont dans nos missions.

Nous ne communiquons électroniquement que sur vos adresses académiques qui sont sécurisées et via la liste de diffusion SVT de l'académie d'Amiens. Nous vous invitons, si besoin, à suivre le didacticiel de rapatriement des mails proposé sur le site académique¹ afin de recevoir ces informations professionnelles.

2. L'enseignement des sciences de la vie et de la Terre au service de la réussite des élèves

Au collège comme au lycée, l'objectif de notre enseignement est double : construire des connaissances et développer les compétences des élèves en leur permettant de se construire en tant que futurs citoyens. Les élèves doivent pouvoir, de façon autonome, mobiliser leurs connaissances, capacités et attitudes dans les situations proposées et être capables de les transférer dans d'autres contextes (disciplinaires, pluridisciplinaires, de la vie quotidienne, professionnels).

Afin de concourir au mieux à cet ambitieux objectif, plusieurs aspects sont à envisager.

- L'élaboration d'un projet en sciences

L'élaboration d'un projet d'équipe, disciplinaire ou pluri-disciplinaire selon le contexte, permet d'assurer de la cohérence dans les enseignements, les actions menées tout en prenant en compte les spécificités propres à votre établissement. Vous trouverez

¹ <http://svt.ac-amiens.fr/279-transfert-des-mails-academiques-sur-une-boite-personnelle.html>

sur notre site académique² des indications pour élaborer ce projet que nous vous demanderons de nous présenter lors de nos visites.

- L'enseignement par compétences

L'acquisition des compétences prend toute sa mesure lors d'activités en tâches, sinon complexes, très ouvertes. Ces modalités de travail permettent aux élèves, seuls ou en groupes, de développer une véritable autonomie tant dans la construction de démarches scientifiques que dans l'organisation du travail personnel.

Il est important de veiller à ce que les élèves vivent de vrais moments de sciences. Cela passe, notamment, par la construction d'un scénario pédagogique aux objectifs clairs, dont les différentes étapes intellectuelles doivent être explicitées aux élèves, une contextualisation des situations d'apprentissage qui fasse sens aux élèves, de réels moments de mutualisation et d'échanges qui aboutissent à la construction de compétences.

L'enseignement et l'évaluation par compétences sont déjà bien ancrés dans notre discipline. La réflexion collective doit être poursuivie en ce qui concerne l'évaluation par compétences, qu'il s'agit de développer comme outil au service des apprentissages.

Les activités pratiques qui intègrent les observations à toutes les échelles, l'expérimentation, la modélisation analogique ou numérique sont au cœur de notre métier et doivent être très présentes dans nos enseignements. Ces activités doivent cependant s'inscrire dans un cadre légal qu'il convient de respecter. Nous attirons plus particulièrement votre attention sur deux documents³ :

- une plaquette sécurité publiée en 2015,
- une circulaire, publiée en juillet 2016 qui précise les dissections autorisées.

- L'inscription dans les parcours éducatifs

Notre enseignement s'inscrit dans une démarche d'éducation plus large, au travers notamment des parcours éducatifs des élèves : - parcours avenir –parcours santé – parcours citoyen – parcours d'éducation artistique et culturelle⁴.

Nous vous invitons à contribuer à ces parcours éducatifs à travers vos activités de cours et vos projets pour lesquels différents services du rectorat peuvent vous accompagner⁵.

Nous vous savons très mobilisés pour l'éducation au développement durable. Nous vous invitons à vous saisir de toutes les possibilités offertes par les programmes scolaires et les projets menés en établissement pour former les élèves et créer des situations d'engagement des élèves autour de ces enjeux particulièrement d'actualité.

- L'enseignement des SVT en discipline non linguistique

Les dispositifs internationaux ne se limitent plus aux sections européennes et langues orientales et votre enseignement peut être dispensé en partie en langue étrangère⁶. Nous vous invitons à vous rapprocher de nous afin de vous accompagner dans la mise en œuvre de ce type de projet.

- Devoirs faits

Le dispositif « Devoirs faits » constitue encore cette année une priorité. Nous vous invitons à vous saisir de ce dispositif et vous questionner, en équipes, sur le sens pédagogique donné au travail personnel des élèves, dans et hors de la classe.

² <http://svt.ac-amiens.fr/338-construire-un-projet-disciplinaire.html>

³ <http://svt.ac-amiens.fr/269-risques-et-securite-en-svt-et-en-biologie-ecologie.html>

⁴ Les parcours éducatifs : <http://eduscol.education.fr/pid33046/parcours-educatifs.html>

L'enseignement moral et civique: <http://www.education.gouv.fr/cid90776/l-enseignement-moral-et-civique-au-bo-special-du-25-juin-2015.html>

⁵ Par exemple la Délégation Académique à l'Action Culturelle (DAAC) en lien avec la culture scientifique, la Cellule Académique Recherche-Développement, Innovation et Expérimentation (CARDIE) ou encore la Division Académique aux Relations Européennes, Internationales et de Coopération (DAREIC) ...

⁶ BO n° 3 du 17 janvier 2019, https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=38461

Nous savons que la mise en œuvre des réformes, comme cette année au lycée, nécessite un fort investissement. Nous continuons à encourager vivement un travail collaboratif au sein de l'établissement ou dans des réseaux de proximité, de façon disciplinaire comme interdisciplinaire, afin d'alléger bien sûr le travail d'écriture mais aussi de discuter de la solidité des scénarios pédagogiques imaginés et de donner de la cohérence à l'ensemble des enseignements dispensés au cours de la scolarité.

3. Examens, évaluations et concours

Si l'obtention des examens est une étape essentielle dans le parcours de formation des élèves, leur préparation ne doit pas pour autant représenter l'unique finalité pour notre enseignement qui s'attache à construire des connaissances et des compétences.

- Baccalauréat 2019

L'évaluation des capacités expérimentales (ECE) sous ses nouvelles modalités s'est parfaitement déroulée cette année. Nous remercions toutes celles et ceux (enseignants, personnels de laboratoire ...) qui se sont investis dans la mise en œuvre de cette évaluation.

Les moyennes fournies ci-dessous pour les épreuves écrites et l'ECE permettront à chacun de se situer.

	Série S en spécialité						Série S non spécialistes					
	Global (/20)		ECE (/20)		Ecrit (/16)		Global (/20)		ECE (/20)		Ecrit (/16)	
	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019
Aisne	13,5	11,6	15,1	15,1	10,2	8,2	13,1	11,6	15	15,1	9,8	8,2
Oise	13,3	11,7	15,1	14,9	9,9	8,4	13,6	12,3	15,2	15,5	10,2	8,8
Somme	13,3	12,1	15,7	15,8	9,8	8,6	13,7	12,3	15,6	16,3	10,3	8,7
Académie	13,3	11,8	15,3	15,2	10	8,4	13,5	12,3	15,3	15,6	10,1	8,6

	Série ES		Série L	
	2018	2019	2018	2019
Aisne	12,9	11	12,4	10,8
Oise	14,3	11,7	12,4	10,7
Somme	13,7	11,3	12,2	10,8
Académie	13,8	11,4	12,4	10,7

Nous avons expérimenté cette année la correction dématérialisée pour l'épreuve de sciences de 1^{ère} ES/L avec succès et nous remercions les professeurs correcteurs et coordonnateurs pour leur investissement et leurs retours sur cette expérience.

- DNB

Cette année encore, notre discipline intégrait l'épreuve de sciences du DNB. Nous remercions l'ensemble des correcteurs pour leur engagement dans cette épreuve et pour la convivialité qui a entouré ces moments de correction.

Au niveau académique la moyenne est de 29,80/50 pour cette épreuve de sciences.

- Epreuve de sciences fin de cycle 4

L'épreuve commune de sciences et technologie sera reconduite cette année. Des sujets intégrant trois des quatre disciplines vous seront proposés. Ils pourront être réalisés en 4^{ème} ou en 3^{ème} en fonction des programmations de cycle choisies. Nous conservons comme objectif de placer les élèves dans des situations où leurs compétences transversales de sciences et technologie seront mobilisées, dans l'esprit de l'épreuve du DNB.

- Olympiades

Nous vous informons qu'en plus des Olympiades de géosciences -pour lesquelles notre académie est bien mobilisée- l'ouverture d'Olympiades de biologie.

4. **Formation**

Le PAF est en ligne sur le site académique.

Les formations disciplinaires se concentreront cette année essentiellement sur la mise en œuvre de la réforme du lycée.

Nous vous invitons à bénéficier des formations d'initiative locale (candidatures collectives). Ces formations de proximité sont organisées à la demande du chef d'établissement et permettent un travail commun au sein de l'établissement ou d'établissements voisins sur les sujets que vous souhaitez travailler localement.

De même, pensez à consulter les formations proposées au titre d'enseignements transversaux et n'hésitez pas à vous y inscrire.

Nous communiquerons sur les offres de formation ne relevant pas du PAF par liste de diffusion et par notre site disciplinaire dans la rubrique formation.

5. **Le rendez-vous de carrière et la visite d'accompagnement**

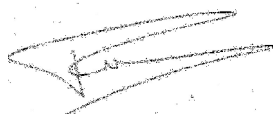
Un rendez-vous de carrière est un moment d'évaluation institutionnel mais également un temps d'échanges privilégié. Comme la visite d'accompagnement, il ne se limite pas aux seules observations effectuées pendant la visite. Ainsi prendront place plusieurs temps :

- la séance pendant laquelle notre observation portera essentiellement sur les contenus et raisonnement scientifiques, les situations d'apprentissage mises en place, les modalités d'évaluation, la communication dans la classe et l'investissement dans l'établissement, en lien avec le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation défini au B.O. n°30 du 25 juillet 2013.
- L'entretien qui se basera sur la séance observée, les documents fournis et le document de référence pour les RDV de carrière ou d'auto évaluation pour les visites d'accompagnement que nous vous proposons encore de renseigner⁷.
- La réunion d'équipe qui sera l'occasion d'aborder, entre autres, les modalités de l'enseignement des sciences, les projets d'équipe dans l'établissement ainsi que la mise en place des différents aspects de la réforme. Dans cet objectif, il sera nécessaire de nous transmettre également avant l'inspection le projet de l'équipe de SVT ou de sciences.

Nous vous renouvelons nos vœux et vous présentons, chères et chers collègues, beaucoup de réussite dans votre action quotidienne auprès de vos élèves et au sein de vos équipes éducatives.

Bien cordialement,

Philippe CAROSONE et Jeanne FOICHE



⁷ <http://svt.ac-amiens.fr/138-documents-d-inspection.html>